



## Extrait des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 décembre 2017

Date de convocation : 30 novembre 2017

Sous la Présidence de GOEHRY Mireille, Maire

Elus : 52 - En fonction : 47 - Présents ou représentés : 38

**Présents** : ADAM Jean-Marie- ALBINET Arnaud - BOISSEAU Catherine - BRUCKMANN Jacques - BURGER Sylvie - CRIQUI Jean-Marie - DIGIUSTO Christiane - DISS Richard - ECKART Jean-Luc - FELDMANN Jean-Paul - FLICK Guillaume - FRANCK Céline - FRITSCH Christelle - FRITSCH Laure - FUCHS Albert - GANTZER Pierre - GEHIN Patrick - GILLIG Yves - GOEHRY Mireille - GOEHRY Sophie - GROSS Dominique - HAMM André - HANTSCH Myriam - HUSER Michel - JOST Jean-Louis - KIENZT Patrick - KOESSLER Michèle - KREMMELE Catherine - KREMMELE Christine - LAPP Sébastien - LOHR Monique - MEYER Isabelle - MULLER Maurice - REMOND Xavier - SCHAEFFER Anita - SPITZER François - UGE Brigitte - WOLFF Jennifer

**Pouvoirs** : MATTERN Michael à GILLIG Yves

**Absents excusés** : FREUND Bernard - RISCH Francis - SCHNEIDER Laurent

**Absents** : MENNY Alain - SIEFERT Eric - FUCHS Didier - BARROUILLET Danièle - SAENGER Tharcisse

DCM 2017 – 080

3 – Domaine et Patrimoine

3.2 - Aliénations

### Commune déléguée de WINGERSHEIM - Vente de terrains de construction au Lotissement « Les Houblonnières » de Wingersheim

Le Conseil Municipal,

**VU** l'arrêté n° PA06753914E0001 en date du 26 aout 2014 autorisant le Lotissement d'Habitation « Les Houblonnières » ;

**VU** les travaux de viabilisation réalisés à ce jour ;

**VU** l'autorisation de vente des lots en date du 30 mars 2015 ;

**VU** le procès-verbal d'arpentage effectué par le Cabinet LAMBERT à BRUMATH ;

**VU** la délibération n° 73-2014 en date du 19 novembre 2014 fixant les prix de vente des terrains pour une maison individuelle à **14.200€ HT et 16.864,78€ TTC** l'are ;

Considérant la demande de terrain enregistrée ce jour :

- **DECIDE** de vendre le terrain à bâtir aux personnes ci-dessous au prix de **14.200€ HT** l'are
  - **M. et Mme PALLOT Kevin**, 7 rue Georges Rossdeutsch à Bischheim, pour le terrain cadastré en section 33 parcelle 659/22 d'une contenance de **3.60 ares** soit la somme totale de **51.120€ HT**.
- **AUTORISE** le Maire à signer l'acte de vente pour le compte de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans ;
- **PRECISE** que la recette correspondante sera imputée au budget annexe du lotissement « les Houblonnières » de la Commune Déléguée de Wingersheim ;
- **CHARGE** Maître SALAVERT Albert, Notaire à BRUMATH, de la rédaction des actes de vente.  
(à l'unanimité)

DCM 2017 – 081

3 – Domaine et Patrimoine

3.2 - Aliénations

### Commune déléguée de WINGERSHEIM – Déconstruction bâtiment communal situé au 2 rue Jean Loyson

Le Conseil Municipal,

**VU** l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France,

Et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de retenir la société **WICKER TP** pour un montant HT **37.010€ HT** comprenant les travaux de démolition et les frais annexes énumérés ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Maire à signer le devis correspondant.
- **AUTORISE** le premier adjoint au Maire à signer le permis de démolition du bâtiment situé au 2 rue Jean Loyson.

(à l'unanimité)

1 – Commande publique

1.4 – Autres types de contrats

### Commune déléguée de Mittelhausen – Etude de faisabilité de transformation de l'Ecole primaire en multi-accueil (crèche)

Le Conseil Municipal,

**Considérant** qu'il appartiendra aux élus de définir les destinations des différents bâtiments communaux ;**Vu** la proposition de MP CONSEIL, présentée aux conseillers municipaux ;

Et après en avoir délibéré :

- **CONFIE** à MP CONSEIL une étude de faisabilité de transformation de l'école primaire de la commune déléguée de Mittelhausen en multi accueil (crèche) ;
- **DECIDE** de retenir l'offre financière comme suit selon le montant de
 

➤ Tranche ferme : étude de faisabilité, pour un montant de	<b>16.810€ HT</b>
➤ Tranche conditionnelle 1 : programmation pour un montant de	<b>5.510€ HT</b>
➤ Tranche conditionnelle 2 : choix du maitre d'œuvre pour un montant de	<b>4.760€ HT</b>
	<b>6.540€ HT</b>
- **DONNE** commande pour la tranche ferme ;
- **DIT** que les tranches conditionnelles seront engagées ultérieurement par décision du Conseil Municipal de Wingersheim les Quatre Bans ;
- **AUTORISE** le Maire à signer le contrat de mission d'étude de faisabilité.

(à l'unanimité)

DCM 2017 – 083

1 – Commande publique

1.4 – Autres types de contrats

### Commune déléguée de Gingsheim – Convention pour mise en souterrain du réseau câblé Numéricable Lotissement les Primevères

Le Conseil Municipal :

**VU** l'autorisation d'utiliser les installations de génie civil de FRANCE TELECOM ;**VU** la proposition de convention de l'opérateur Numéricable SFR ;

Et après en avoir délibéré :

- **CONFIRME** le câblage des réseau souterrain Numéricable au Lotissement « Les Primevères »
- **APPROUVE** le devis de l'opérateur pour un montant de **3.500,00 € HT** ;
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention correspondante.

(1 voix contre ; 3 abstentions)

DCM 2017 – 084

4 – Fonction publique

4.1 – Personnel titulaire et stagiaire de la Fonction Publique

### Création de poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe

Considérant le tableau des effectifs de la Commune en date du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

Considérant le tableau d'avancement de grade en date du 4 décembre 2017 ;

VU les décrets n° 2016-596 et 2016-1372 portant modification de l'organisation des carrières de fonctionnaires de Catégorie C ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** la suppression, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif territorial ;
- **DECIDE** la création, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.

(à l'unanimité)

4 – Fonction publique  
4.2 – Personnel contractuel

### Création de poste d'adjoint technique territorial de 2ème classe

Le Conseil Municipal,

**VU** la déclaration de vacance de l'emploi d'agent technique territorial contractuel enregistrée sous le n° 6039 par le Centre de Gestion du Bas-Rhin ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 7 janvier 2016 créant le poste d'adjoint technique territorial contractuel à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 22 H

Et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de renouveler le poste d'un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018.
- **FIXE** la durée hebdomadaire de service à 22/35<sup>ème</sup>.
- **FIXE** le montant de la rémunération à l'indice brut 348, indice majoré 326.
- **AUTORISE** le Maire à engager les démarches administratives liées à ce contrat.

(à l'unanimité)



Pour extrait conforme  
Le Maire,

GOEHRY Mireille

**Les textes intégraux de ces délibérations sont consultables  
en mairie durant les heures d'ouverture  
ou sur le site des communes déléguées de Wingersheim les Quatre Bans**

<http://wingersheim.payzorn.com>  
<http://mittelhausen.payzorn.com>  
<http://hohatzenheim.payzorn.com>  
<http://gingsheim.payzorn.com>

